

n'éprouvons aucun plaisir, mais au contraire beaucoup de tristesse, à souligner le départ d'un homme qui a tant apporté à cette Chambre et à ce qu'elle devrait être: passion, intelligence, dévouement envers les personnes qu'il représentait. Personne ne l'a fait mieux que lui pendant qu'il était dans cette Chambre.

[Français]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, le député de Laurier—Sainte-Marie, M. Jean-Claude Malépart, n'est plus. Il est mort dignement et courageusement, tel que nous l'avons toujours connu. À sa femme, Pierrette, à ses filles, Nathalie et Sylvie, à tous les membres de sa famille, à ses soeurs en particulier, et surtout à son grand ami, Georges Boudreau, nous offrons nos plus vives condoléances.

Le chef de l'opposition (M. Turner), au nom du Parti libéral du Canada, lui a rendu un hommage très éloquent. Je voudrais simplement et très humblement, à titre de député du Québec à Ottawa, témoigner de l'immense place qu'a toujours occupée Jean-Claude Malépart sur la scène politique québécoise. Pourtant, Jean-Claude se considérait comme un citoyen ordinaire. Mais à bien des égards, il fut un citoyen extraordinaire dont l'implication dans le domaine social aura rendu d'immenses services à des milliers de ses concitoyens et dont les interventions fougueuses à la Chambre des communes auront influencé les gouvernements, tant le gouvernement libéral que le gouvernement conservateur, à mieux s'occuper des plus démunis de notre société.

Je l'ai connu au début des années 1970 alors que j'étais ministre de la Consommation et des Corporations et qu'il revendiquait de mon ministère une subvention pour son Centre d'information communautaire et de dépannage. C'était, bien entendu, avant qu'il n'entre lui-même en politique. J'ai été aussitôt conquis et par l'homme et par son oeuvre. Inutile de dire que sa subvention, il l'a eue, et évidemment il la méritait bien car ses revendications n'ont jamais été personnelles. Elles ont été toujours pour les plus faibles et pour les plus défavorisés.

• (1520)

La dignité et le respect des personnes étaient importants pour lui. Toute sa vie, il a su inventer des façons d'aider les gens dans le besoin, sans les humilier, sans les embarrasser. Il laisse donc, non seulement au Québec, mais à la grandeur du Canada, des admirateurs qui le regretteront et lui garderont une reconnaissance très grande.

Au Parlement, son départ laissera certainement un très grand vide. Nous manquerons beaucoup cet ami, ce collègue, que nous aimions et admirions tous, indépendam-

Hommage à Jean-Claude Malépart

ment de nos allégeances politiques, car Jean-Claude était beaucoup plus qu'un homme de parti, c'était surtout un authentique défenseur des grandes et belles causes. Lui-même, sur son lit d'hôpital, il s'est décrit de cette façon: «Je n'ai jamais vécu pour Jean-Claude Malépart. Pour vivre, ça me prenait des raisons.»

Jusqu'au bout il nous aura donné des leçons d'acharnement, de courage, d'abnégation et de dévouement. Nous le manquerons, monsieur le Président, profondément, et pour très longtemps.

M. Louis Plamondon (Richelieu): Monsieur le Président, comme simple député du parti adverse, j'aimerais également dire un mot à l'occasion de la mort de Jean-Claude Malépart, cet homme de coeur, de courage et de convictions.

C'est avec beaucoup de tristesse que j'ai appris le décès de mon collègue, député de Laurier—Sainte-Marie à la Chambre des communes, Jean-Claude Malépart, avec qui j'avais eu l'honneur de voyager une semaine, il y a à peine deux ans.

Sa maladie nous a tous pris par surprise. Homme de coeur et de convictions, Jean-Claude Malépart était respecté pour ses idées et son courage au sein de la députation francophone à Ottawa. Il disait tout haut ce que plusieurs pensaient tout bas. Et malgré nos divergences politiques, c'est l'un des députés dont je me sentais le plus proche. C'est un peu comme si je perdais un allié à la Chambre des communes. Il avait ses batailles, j'avais les miennes.

Je l'avais appuyé dans sa lutte contre la désindexation des pensions de sécurité de la vieillesse, il avait endossé mon projet de loi antiscab et ma bataille pour la défense du fait français au Québec. Nous partagions également la même foi dans la société québécoise, ses valeurs et ses gens.

La TPS et l'Accord du lac Meech auront été ses derniers grands combats. Il a peut-être perdu sa bataille contre le cancer, mais il aura gagné le respect de tous et chacun.

En Jean-Claude Malépart, le peuple québécois perd l'un de ses plus ardents défenseurs. Mes condoléances sincères vont à sa femme et à ses deux filles.

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard): Monsieur le Président, aujourd'hui nous déplorons le décès d'un collègue, d'un ami, d'un compagnon d'armes qui tenait, et tiendra toujours, une place bien spéciale dans nos coeurs.

Bien sûr, on a vu dans cette Chambre, au fil des ans, de brillants orateurs, des intellectuels raffinés et des élus dotés de qualités de leadership incontestables.